

D

DABA (du bambara peut-être par le biais du *Syllabaire de Mamadou et Bineta* utilisé dans toute l'Afrique noire francophone) *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux*. Sorte de houe à manche dont on se sert en se courbant pour retourner la terre. « *Dès la première pluie, j'ai semé mon mil*. Mais la partie la plus dure a été le sarclage (...); avec ma daba (pioche), je risquai de perdre le tout car au bout d'une journée de travail, je n'avais pu nettoyer que quelques mètres carrés* » (Kotoko, A., 1989, p. 131). [Monsieur X] « *amène avec lui au Conseil Supérieur de la Transition [parlement provisoire], la kalachnikov, le feu et la daba, emblème du Mouvement Patriotique du Salut* » [parti au pouvoir] (Contact, 26-10-1994). « *Avant sa mort, et à chaque vague de nouveaux immigrants, Toubouri donna aux uns et aux autres les mêmes conseils (...): « la daba », symbole de l'agriculture, donc de la nourriture (...)* » (Institut National des Sciences Humaines, 1994, p. 143). « *Les productions agricoles étaient limitées en raison des moyens de production rudimentaires (houe, daba...) utilisés par les agriculteurs* » (Nomaye, M., 1998, p. 19).

REM. : le terme « houe » est le plus courant.

DAF, Daf [daf] *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés*. Abrév. de Directeur des Affaires Financières. « *Le ministre de l'Intérieur de l'époque s'étant rendu compte [d'une] irrégularité avait fait non seulement des observations au DAF, mais lui a aussi fait comprendre de ne plus l'induire en erreur* » (N'Djaména Hebdo, 11-11-1993). « *Ainsi, la passation des commandes et le paiement sur les fonds propres de la Stee [Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité] sont du seul ressort du Daf, un expatrié* qui met à l'occasion son adjoint national* au garage* » (N'Djaména Hebdo, 17-20/01/2002).

DAGA *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux*. Médicament qui calme la douleur (paracétamol ou aspirine) et que vendent les marchands ambulants. « *Qu'est-ce que tu as ? Tu as mal à la tête ? Je vais te donner du daga* ». *Joignant le geste à la parole, Moussa remet le comprimé à son client* » (N'Djaména Hebdo, 02-09-1993). « *Les produits vendus sur les marchés européens se faisant plus chers, il faudra déboursier deux fois plus pour acheter un cachet made in France, on se tournera tout naturellement vers « le daga » que l'on peut se procurer au prix du marché noir* » (N'Djaména Hebdo, 24-02-1994).

V. Nivaquine, quinine, quinimax.

DALA, dalla *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux*. (Sud du Tchad). Danse du sud du Tchad. « *Il s'accompagne à la guitare et au balafon* instrument très répandu dans le sud du Tchad dont Dounia Dann Peur est originaire. Il joue également de l'algueïta* arabe* et du Dalla* » (N'Djaména Hebdo, 21-12-1995). « *Et le commun des Tchadiens, lui, attendra les « pari-ventes* » pour esquisser quelques pas de Dala, de Saï* ou de Mbilé** » (Tchad et Culture, mai 1998).

V. Al géïta sens 2, bazaka, mbilé, saï.

DAMA V. GAZELLE DAMA.

DAMAÏNA *n.m., écrit, oral, rare, tous milieux.* (Sud du Tchad). Travailleur saisonnier employé à la CotonTchad et chargé d'entasser le coton dans des camions. Il le fait en foulant le coton des deux pieds. « *Le damaïna passe de longues journées à damer* du pied le coton chargé dans les véhicules de la Cotonchad dont Gaston est l'agent* » (Tchad et Culture, juin 1993).

DAMALISQUE *n.m. ou f., écrit, oral, fréq., lettrés.* (*Damaliscus korrigum*). Grande antilope* de la famille des Alcélophinés, au pelage brun-roux, qui vit en troupeaux. « *Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, et il n'y avait que trois petites amrayes* au lieu des centaines de bubales* ou de damalisques de la veille* » (Mahuzier, A., 1964, p. 55). « *...On peut toujours voir, dans les steppes désolées du Goz-Sassulka (...), de minuscules troupeaux de bœufs domestiques cernés par des bandes cinq ou six fois plus nombreuses de damalisques, de cobs* ou d'antilopes-cheval** » (Hugot, P., 1965, p. 114). « *La faune terrestre est composée entre autres de damalisques, bubales*, hippopotames, girafes, hyènes*, phacochères** » [dans la réserve de Binder-Léré, au Mayo-Kebbi] (N'Djaména Hebdo, 11-02-1993).

DAMAN *n.m., écrit, oral, rare, lettrés.* (*Procacia capensis*). Mammifère de la taille d'un gros lapin, qui habite dans des endroits rocheux répartis dans les savanes* de tout le sud de l'Afrique. Il a cinq petits sabots à ses pattes antérieures et trois à ses pattes postérieures. « *A la saison des feux de brousse*, les langues de flamme partent à l'assaut de la montagne (...) faisant fuir (...) ces curieux mammifères aux allures de marmottes, les damans, proches parents des éléphants malgré leur petite taille* » (Hugot, P., 1965, p. 98). « *Un autre animal caractéristique des montagnes sahariennes, que l'on trouve fréquemment en circulant dans les enneris* à parois rocheuses raides et fissurées, est le daman (...)* » (Beck, P. et Huard, P., 1969, p. 42).

SYN. : daman des rochers*.

DAMAN DES ROCHERS V. DAMAN.

DAMER *v. tr., surtout oral, fréq., tous milieux.* Entasser qqch en exerçant une forte pression avec un matériel lourd ou avec les pieds. « *Les corvées de route étaient exécutées avec le sourire (...). Les grands gaillards qui damaient la route, se contentaient de se moquer du « Commandant* » par des chansons (...)* » (Fortier, J., 1982, p. 11). « *Dans une maison nouvellement construite, on revêt le sol d'une terre un peu argileuse, puis on la dame pour qu'elle soit bien aplanie et solide* » (Oral).

V. Damaïna

DAMI [dami] *n.m., écrit, oral, fréq., milieu militaire.* Abrév. de Détachement d'Assistance Militaire (dans le cadre de la coopération militaire française). Il participe à la réorganisation et à la formation de l'armée tchadienne. « *Les régiments d'infanterie déjà constitués avec l'aide des DAMI ne reflètent pas l'image d'une armée, creuset de l'unité nationale* » (N'Djaména Hebdo, 25-03-1993). « *Les unités responsables des atrocités vont être retirées de la région [du sud du Tchad] et seront remplacées par le 1^{er} régiment qui a été formé par le DAMI. Ainsi, un bataillon sera installé à Goré, une compagnie à Doba* » (N'Djaména Hebdo, 29-04-1993). « *Il faut consolider ce qui existe et c'est pour ça que nous avons ce qu'on appelle le DAMI d'accompagnement. La restructuration de [l'armée] se poursuit* » (N'Djaména Hebdo, 13-01-1994).

DANCING V. BAR-DANCING.

DARABA *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (Nord du Tchad) 1° Gombo* frais ou séché ; sauce* à base de ce fruit mucilagineux utilisé comme légume. « *Nombreux sont ceux qui se contentent d'un repas frustré à l'instar de cette dame qui déclare qu'elle ne sent pas la fête [de Noël*] et que ses enfants vont manger du « daraba »* » (N'Djaména Hebdo, 11-01-1996). « *Les fêtes [de fin d'année], c'est fini. Après la ripaille comme dirait l'autre, il faut maintenant faire avec le « daraba » en attendant le prochain salaire* » (N'Djaména Hebdo, 08-01-1998).

SYN. : gombo*.

2° *Par ext.* : nourriture, pain. « *Ce qui les [les partis de l'opposition] intéresse, c'est tout simplement faire leur miel, leur « daraba »* » (N'Djaména Hebdo, 03-12-1992).

SYN. : djigari* sens 2.

V. Mouloukié.

DATTE *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Fruit sucré du dattier*. « *Les Teda classent les nombreuses variétés de dattes sahariennes en deux grandes catégories : celles qui durcissent en séchant, lesquelles peuvent être utilisées pour les échanges en Libye et celles qui, molles et sucrées, se conservent mal* » (Beck, P. et Huard, P., 1969, p. 95). « *Les régions sahariennes comportent des palmeraies* importantes, mais mal exploitées. 1.500.000 dattiers* fournissent 20.000 à 25.000 t de dattes que les nomades transportent vers le Fezzan, le Bornou et Fort-Lamy [actuel N'Djaména] (Cabot, J. et Bouquet, C., 1973, p. 69). « Qu'est-ce que cela peut signifier pour un Toubou, le bonheur ? Ne pas crever de faim dans ce désert, avoir autre chose que cinq dattes par jour, voir son enfant dans une école, pouvoir soigner cet enfant » (Desjardins, T., 1977, p. 62). « Les dattes, le sel, le natron* constituent pour cette région [désertique] une production appréciée de tout le Sahel*, ce qui sert aux échanges caravaniers vers le sud et au ravitaillement en mil* des palmeraies* » (Chapelle, J., 1980, p. 11).*

V. Dattier, palmeraie.

DATTIER *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Espèce de palmier qui donne des fruits sucrés groupés en longues grappes. « *Le dattier nécessite des soins si l'on veut*

qu'il produise bien » (Beck, P. et Huard, P., 1969, p. 96). [On trouve dans les ouadis* du Kanem] « *des arbres fruitiers comme des dattiers, des manguiers*, des bananiers (...)* » (N'Djaména Hebdo, 06-04-1995).

ENCYCL. : le dattier* fournit «des aliments pour l'homme (dattes* et lorsqu'on l'abat : son cœur) et le bétail (noyaux), mais aussi une boisson alcoolisée (sève fermentée ou vin de palmes*) obtenue par la mort de l'arbre (aussi n'est-elle récoltée que sur des pieds mâles en surnombre), des matériaux de construction (nervure et pétioles, feuilles, fibres). Avec les fibres de dattier* on fait également des cordes, des coussinets de bât » (Beck, P. et Huard, P., 1969, p. 98).

SYN. : palmier-dattier*.

V. Palmeraie, datte.

DATURA [datyRa] (de l'hindi *dhatūra*) *n.m., écrit, oral, rare, lettrés*. Plante très toxique de la famille des solanacées, consommée comme drogue. « *Il y a également des produits d'origine naturelle tel que le datura (« 40 oiseaux*» pour les consommateurs) déjà utilisé traditionnellement dans certaines activités telles que la chasse (...)* » (Tchad et Culture, septembre-octobre, 2000).

SYN. : quarante oiseaux*.

V. Ganja, khat, pli.

DCP, Dcp *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés*. Sigle de Démocratie Consensuelle et Participative*, appelée aussi sous une forme abrégée *consensuelle**. « *La Dcp est clouée au pilori en même temps que ses concepteurs intellectuels** » (N'Djaména Hebdo, 04-05-2000). « *L'opposition a été fragilisée par la DCP* » (Tchad et Culture, janvier 2001).

SYN. : consensuelle*, démocratie consensuelle et participative*.

DDS *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux*. Sigle de Direction de la Documentation et de la Sécurité (police politique sous le régime de Habré). « *Créée en 1983, la Direction de la Documentation et de la Sécurité connue sous le nom de DDS a semé la terreur et la désolation, et endeuillé plus d'une famille* » (N'Djaména Hebdo, 26-01-1991). « *Non seulement les agents de la DDS humiliaient et torturaient les prisonniers, ils les dépossédaient de leurs biens* » (N'Djaména Hebdo, 04-06-1992). « *J'ai aussi eu la promesse que la piscine* de la DDS sera transformée en mémorial, en « lieu de martyrs », pour que les familles aient un lieu de recueillement* » (N'Djaména Hebdo, 30-07-1992). « *Un agent de la DDS aurait été surnommé « le fossoyeur » car il avait apparemment l'habitude de parcourir N'Djaména dans une voiture remplie de cadavres de détenus, dont il était chargé de se débarrasser* » (Amnesty International, 1993, p. 51). « *Le ministre de l'Intérieur révèle qu'il y a à N'Djaména 3.000 éléments incontrôlés ne dépendant d'aucune unité dont certains ayant appartenu à la DDS* » (Tchad et Culture, octobre 1993).

SYN. : documentation*.

V. ANS, B2, secteur 5, locaux, mission terroriste, mosaïque, piscine.

DÉBAPTISATION *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés*. Fait de débaptiser, d'enlever à qqn ou qqch une dénomination pour la remplacer par une autre. « *Toutes ces*

débaptisations de rue, de monuments et de complexes ont lieu avant la guerre contre la Libye (Ouadi-Doum et autres) » [et donc ne peuvent être justifiées par le fait qu'il s'agissait de rendre hommage aux victimes de cette guerre] (N'Djaména Hebdo, 25-11-1993). « Nous suggérons la débaptisation de la rue Joseph Désiré Mobutu au profit de Joseph Béhidi » [vice-président de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, assassiné en 1992] (N'Djaména Hebdo, 24-08-1995).

DÉBROUSSAGE *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* Action de débrousser*, de rendre un terrain en friche propre à la culture. « *Pendant les travaux de débroussage, les espèces de plantes médicinales, comestibles et fruitières telles que le karité* et le néré* étaient épargnées* » (Contact, 24-05-1994).

DÉBROUSSÉ, ÉE *adj., écrit, oral, fréq., lettrés.* Qui concerne un terrain en friche rendu propre à la culture. « *Aussi, afin de ne pas laisser nu l'espace débroussé ou ne contenant pas d'espèces à préserver, ils [les paysans] mélangeaient les grains de néré* et autres avec du sésame* qu'ils semaient à la volée* » (Contact, 24-05-1994).

DÉBROUSSER *v. tr. ou intr., écrit, oral, fréq., lettrés.* Défricher un terrain en friche, le rendre propre à la culture. « *A l'aide de sa hache, elle [une des femmes d'un roi] se mit à débrousser et fit un grand champ* » (Louafaya, M. T., 1990, p. 140). « *Pour préparer un terrain de culture, il fallait tout d'abord débrousser le champ en coupant les arbustes et les herbes, puis les brûler (...)* » (Contact, 24-05-1994).

DER. : débroussage*.

DÉBYSTE (dér. de l'anthroponyme Déby, président tchadien) *n.m.f.ou adj., écrit, oral, fréq., lettrés.* Partisan(e) de la politique de Déby ; qui concerne la politique de Déby. « *Plus grave encore (...), le pouvoir débyste multiplie les germes d'une nouvelle guerre civile qui risquerait de démanteler le pays et ce, en usant d'une oppression et répression sélective contre certaines régions ou communautés (...)* » (Le Temps, 19-04-1995). « *La seule solution pour sortir du chaos consiste à « barrer la route au régime militaro-débyste par l'organisation des élections libres et transparentes* » (N'Djaména Hebdo, 31-08-1995). « *Il faut que ce soit un accord [l'accord entre le gouvernement de Déby et les rebelles sudistes*] bien appliqué et respecté sinon Laoukeïn [le chef de ces rebelles] risque de dire « si je savais » car Déby reste toujours avec ses idées débystes* » (L'Observateur, 30-04-1997). « *Il faut poursuivre les tortionnaires débystes* » (Le Temps, 14-20/07/1999).

V. Habréiste.

DÉCISIONNAIRE *n.m. ou f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Manutentionnaire de la Fonction publique recruté par les services d'un ministère ou d'une institution relevant du secteur public. « *Un décisionnaire de la Fonction publique a un salaire mensuel inférieur au Smig qui est de 25.000 F* » (N'Djaména Hebdo, 16-09-1999). « *La Fonction publique tchadienne est de loin le plus gros employeur du pays. Plus de 33.000 personnes y travaillent dont environ la moitié sont des contractuels et des décisionnaires* » (Tchad et Culture, septembre-octobre 2001). « *Les décisionnaires*

sont des manœuvres recrutés par des services d'un ministère ou au niveau local pour l'accomplissement des tâches sommaires donc n'ayant pas de dossiers à la Fonction publique » (N'Djaména Hebdo, 27-29 mai 2002).

DÉCONNARD *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Personne qui fait l'imbécile. « *Mon père est un déconnard, hein ! Il ne m'envoie plus d'argent* » (Oral). « *Ce type est un vrai déconnard* » (Oral).

DÉCRÉTÉ, ÉE *n.m.f. ou adj., écrit, oral, fréq., lettrés.* Personne nommée par décret, sans critère de compétence à une fonction ; qui concerne une nomination par complaisance à une fonction. « *Les « décrétés » faisaient sous Habré la pluie et le beau temps, au point qu'on leur attribue le licenciement en 1989 d'une trentaine de commissaires et inspecteurs* » (N'Djaména Hebdo, 28-11-1991). « *Comment conciliez-vous vos fonctions de maire et de chef de parti d'opposition, surtout quand on est « décrété ?* » (N'Djaména Hebdo, 30-01-1992). « *Les « décrétés » à la tête des communes ont donné l'impression de se soucier plus de ce qui touchait à leur bourse qu'au développement des villes dont ils avaient la charge* » (Tchad et Culture, décembre 1993). « *Les tortionnaires décrétés sèment la terreur* » (Notre Temps, 09-15/11/2000).

DÉFLATÉ, ÉE *n.m.f. ou adj., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Personne qui a perdu son emploi ; qui est relatif au licenciement. « *Les quatre bouchers recrutés parmi les déflatés des abattoirs de Farcha [N'Djaména] verront leur nombre augmenter pour l'amélioration du service* » (N'Djaména Hebdo, 25-03-1993). « *La Direction générale, de son côté soutient que si les finances de la STEE [Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité] s'amélioraient, la priorité du recrutement serait donnée aux anciens employés déflatés* » (N'Djaména Hebdo, 06-05-1993). « *D'autres partenaires comme les organisations non gouvernementales ont été contactés par le Secrétariat Permanent de Réinsertion pour aider les déflatés dans la vie civile* » (Tchad et Culture, juillet 1993). « *La quasi totalité des criminels arrêtés sont en effet soit des militaires déflatés, soit des militaires en activité* » (Le Progrès, 16-11-1993). « *Non seulement on recrute mais encore les déflatés, après avoir reçu leurs primes, reviennent dans les unités sous d'autres noms ou encore rejoignent les forces politico-militaires* dans les maquis pour un versement possible dans l'armée* » (Le Renouveau, 08-08-1994). « *Les gangsters arrêtés sont : un militaire déserteur, deux déflatés, un musicien et un tailleur** » (Le Progrès, 12-04-1995).

SYN. : compressé*, dégagé*.

DÉFLATER *v.tr. ou intr., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Licencier. « *Il est illusoire de croire que l'Etat parviendra dans un avenir proche à faire face à ses obligations même en déflétant la moitié de ses fonctionnaires* » (N'Djaména Hebdo, 19-11-1992). « *Vous appliquez deux poids, deux mesures. En licenciant les fonctionnaires civils et en refusant de déflater les militaires* » (N'Djaména Hebdo, 29-01-1993). « *Pour arriver à l'effectif de 25.000 hommes, il faut déflater. La France a accepté de financer cette opération. C'est ainsi que fut créé le Secrétariat permanent de Réinsertion qui s'occupe des déflatés* en leur versant des primes de réinsertion* »

(Tchad et Culture, juillet 1993). « *Il a fallu deux ans, oui deux, pour que le ministère de la Défense et la mission d'assistance française déflètent 9.500 soldats qui ont aussitôt rejoint les rangs de l'opposition armée* » (N'Djaména Hebdo, 25-11-1993).

DER. : déflation*.

SYN. : compresser*, dégager*.

DÉFLATION *n.f.*, écrit, oral, fréq., tous milieux. Licenciement. « *La déflation de l'armée semble aller de soi, encore qu'il faille s'interroger sur la volonté de conduire rondement cette affaire* » (N'Djaména Hebdo, 02-01-1992). « *Lassés de se livrer à de petits métiers pour survivre, de nombreux soldats qui ne sont pas concernés par les mesures de déflation ou de mise à la retraite demandent à quitter l'armée* » (N'Djaména Hebdo, 20-08-1992). « *La paix suppose également la déflation de l'armée en douceur* » (Tchad et Culture, juillet 1993). « *Sont concernés par la déflation les mineurs, les inaptes et les départs volontaires, en somme la presque totalité des combattants*, donc les hommes de Déby* » [le président tchadien] (Le Renouveau, 08-08-1994). « *Un état de fait qui confirme les affirmations d'une certaine presse selon lesquelles la déflation n'a pas touché « l'armée » des clans* au pouvoir* » (Contact, 28-09-1994).

SYN. : compression*, dégageant*.

DÉFOULOIR *n.m.*, écrit, oral, fréq., lettrés. Prétexte pour se défouler. « *Annoncée Conférence nationale* « sur mesure », « débat ficelé » ou encore « défouloir », la CNS* du Tchad a surpris* » (Tchad et Culture, avril 1993). « *Monsieur le premier ministre, pour tout dire, nous ne sommes pas votre défouloir, ce n'est pas sur nous que vous allez affirmer votre autorité de l'Etat* » (N'Djaména Hebdo, 13-11-1997).

DÉFRISANTE V. CRÈME DÉFRISANTE.

DÉFRISÉ, ÉE *adj.*, écrit, oral, fréq., tous milieux. Décrépé, rendu lisse. « *Dans les rues, dans les bureaux, aux marchés, bars* et autres lieux publics, les cheveux crépus sont troqués contre les coiffures artificielles : les perruques, les mèches*, les cheveux défrisés, etc.* » (N'Djaména Hebdo, 25-07-1996).

DÉFRISER (SE-) *v. pronom.*, écrit, oral, fréq., tous milieux. Décréper, rendre lisse. « *Nos bonnes femmes et nos soeurs* déboursent au moins 7.500 FCFA* pour se défriser les cheveux et se coiffer* » (Info-Tchad, 24-08-1989).

DÉGAGÉ, ÉE *n.m.f. ou adj.*, écrit, oral, rare, lettrés. Personne qui est mise au chômage ; qui est relatif au licenciement. « *C'est sans doute l'incapacité du gouvernement à désintéresser* les « dédagés » qui a fait supposer qu'il inclinerait à annuler ses décisions* » (N'Djaména Hebdo, 19-11-1992). « *36 cadres et agents de maîtrise « dédagés » de la STEE [Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité], pour cause de compression* du personnel. Curieusement, les agents détachés de la Fonction publique sont maintenus en place* » (N'Djaména Hebdo, 01-04-1993). « *Ayant vu dans la décision un règlement de compte de la direction générale, certains agents, parmi lesquels figurent deux délégués du personnel, les employés* »

dégagés ont adressé une requête au ministre X, sollicitant sa bienveillance » (N'Djaména Hebdo, 06-05-1993).

SYN. : compressé*, déflatté*.

DÉGAGEMENT *n.m., écrit, oral, rare, lettrés.* Licenciement. « Les déagements de la Fonction publique suivent une procédure. Il a été décidé en Conseil des ministres qu'il fallait dégager* au moins 10 % par département ministériel » (N'Djaména Hebdo, 29-01-1993). « Pour résoudre ses difficultés financières, l'administration peut réduire ses effectifs par le licenciement ou le déagement de cadres ou par la mise à la retraite anticipée » (Tchad et Culture, juin 1993).

SYN. : compression*, déflation*.

DÉGAGER *v.tr., écrit, oral, rare, lettrés.* Licencier. « L'administration, c'est une chaîne ; maintenant, il faut que le bonhomme arrive à prouver qu'il a été injustement dégagé » (N'Djaména Hebdo, 29-01-1993). « Cette commission pourra-t-elle effectivement, sans complaisance, faire son travail (vérifier les intégrations irrégulières, dégager les agents improductifs, examiner cas par cas la situation des agents compressés* mais réhabilités » (N'Djaména Hebdo, 26-08-1993). « Certaines mesures proposées par le gouvernement (...) risquent de rencontrer la résistance des syndicats. Exemple : « identifier et dégager les agents dont la rentabilité est nulle » (Le Progrès, 26-04-1994).

DER. : déagement*.

SYN. : compresser*, déflater*.

DÉGUERPI, IE *n.m.f. ou adj., écrit, oral, fréq., lettrés.* Personne expulsée d'un endroit par décision administrative pour des raisons d'assainissement, ou parce qu'elle occupe illégalement un logement ou encore parce que les loyers ne sont pas payés ; qui fait l'objet d'une telle mesure d'expulsion. [Il y a des quartiers* de N'Djaména comme] « Walaya où les habitants peuvent être déguerpis à tout moment sans autre forme de procès » (N'Djaména Hebdo, 02-11-1995). « Les déguerpis d'Am Riguebé [un quartier* de N'Djaména] du 18 novembre dernier ne doivent prétendre à aucun dédommagement, déclare le maire de la ville de N'Djaména » (N'Djaména Hebdo, 14-12-1995). « Sur l'occupation des espaces réservés, les occupants doivent être déguerpis sans dédommagement ainsi que les occupants légaux des terrains qui se livrent à la destruction de l'environnement » (N'Djaména Hebdo, 23-07-1998). « Les habitations y [dans certains quartiers* de N'Djaména] sont précaires car les occupants vivent dans la crainte de se voir déguerpis d'un moment à l'autre » (Tchad et Culture, décembre 1999).

DÉGUERPIR *v.tr., écrit, oral, fréq., lettrés.* Expulser par décision administrative les habitants d'une maison ou d'un quartier pour des raisons d'assainissement, d'expropriation ou de loyers impayés. « La commission d'urbanisme a décidé de déguerpier par tous les moyens les occupants » [d'un terrain de N'Djaména] (N'Djaména Hebdo, 01-04-1993). [Une politique de l'habitat en faveur de la population] « signifie aussi, en l'absence d'une politique d'urbanisation conséquente, qu'on ne déguerpisse pas, en pleine saison des pluies*, des

populations sous prétexte d'affirmer l'autorité de l'Etat » (Tchad et Culture, mai 1997).

DER. : déguerpissement*.

DÉGUERPISSEMENT *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* Expulsion par décision administrative des habitants d'une maison ou d'un quartier pour des raisons d'assainissement, d'occupation illégale de terrain ou de loyers impayés. « *Son souci* [celui d'une N'Djaménoise*], *les menaces de déguerpissement de son logeur* » (N'Djaména Hebdo, 11-01-1996).

DEMANDE DE MAIN *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Demande en mariage, fiançailles. « *Tout commence par la demande de main, le « fatia* ».* Concrètement, *cela consiste en de longues et coûteuses démarches auprès des parents de la fiancée* » (N'Djaména Hebdo, 03-06-1993). « *Il est très fréquent d'entendre dire dès le moment de la demande de main : « Avant, on ne se connaissait pas ; maintenant, votre fils est notre fils*, et votre fille est notre fille*. Nous sommes devenus une même personne* » (Tchad et Culture, octobre 1994). « *Un soir*, un concurrent envoya deux émissaires au domicile des parents de Boula pour demande de main. Trop tard ! Elle était déjà enceinte* » (Ousmane, M., 1994, p. 28). « *Aussi, N'Gaou (...) fait le nécessaire -demande de main, dot* et tout le reste- pour une bagatelle de 100.000 francs. Sûr de son fait, N'Gaou Louis entend donc mordre à pleines dents un fruit qu'il pense mûr* » (L'Observateur, 29-10-1997).

SYN. : fatia* sens2.

DEMANDER *v.tr., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (Employé avec un complément d'objet direct à la place d'un complément d'objet indirect ou employé avec omission du complément d'objet direct). Demander qqch à qqn. « *Si je donne à tout frère* qui me demande, comment organiser mon travail et ma famille ?* » (Chrétiens au Tchad aujourd'hui, n° 17, janvier-février-mars 1978). « *Rassédé revint à la maison au bout de deux semaines d'absence, fut étonné de ne pas trouver Déro et la [à sa femme] demanda : « où est partie Déro ?* » (Maoundoé, N., 1988, p. 109). « *De toute façon, nous demandons nos [sections d'Amnesty International] de se mobiliser pour disposer auprès des Etats de 60 ratifications, que nous déposerons aux Nations Unies (...). Nous espérons que la cour pénale internationale pourra démarrer effectivement en 2001* » [pour juger l'ex-président Hissein Habré] (N'Djaména Hebdo, 25-02-1999).

DEMI-BRIQUE *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Moitié d'un million de francs CFA* ou une somme de 500.000 FCFA*. « *On parle dans le milieu de l'opposition de la distribution d'une demi-brique à chaque transfuge de l'opposition* » (N'Djaména Hebdo, 10-12-1992). « *Après l'heureux [gagnant] de Sarh, c'est au tour de monsieur X de Koumra d'empocher en novembre dernier la coquette somme de demi-brique de CFA* » [en jouant à la loterie] (N'Djaména Hebdo, 21-12-1995).*

DEMI-GROSSISTE *n.m. ou adj., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Commerçant qui a une position intermédiaire entre le grossiste et le détaillant ; qui est relatif au

commerce intermédiaire entre le gros et la vente au détail. « Vous êtes producteur quel que soit le régime fiscal ou douanier : vous devez retenir à titre d'acompte 4% sur les ventes et achats en gros que vous effectuez auprès des grossistes et demi-grossistes » (N'Djaména Hebdo, 28-01-1999). « Les fonctionnaires de catégorie B, les commerçants demi-grossistes et les éleveurs* possédant plus de 30 bovins » [devaient payer une taxe illégale de 15.000 FCFA*] (Notre Temps, 16-22/11/2000).

DEMI-PLAT *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Moitié du contenu d'un plat qu'on peut avoir pour moitié prix dans un restaurant ou un cafétéria*. « Quel que soit le mets sur lequel vous portez votre dévolu, soyez sans crainte, vous pourrez avoir le demi-plat pour moitié prix » [dans un cafétéria*] (Tchad et Culture, avril 1994). « Chef » ! Encore un demi-plat de haricot. J'ai faim ! » (Oral).

DEMI-SALAIRE *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Moitié desalaire que touchaient de temps à autre les employés de la Fonction publique sous le règne de Hissène Habré, puis au début de celui de Déby. « Les rédacteurs de ce tract nous convient même à nous passer de l'aide française quitte à nous contenter des demi-salaires » (N'Djaména Hebdo, 12-03-1992). « Quand j'ai touché mon premier demi-salaire au mois de novembre 1987, je me suis dit : « maintenant il faut que je me trouve une petite maison (...) » (Le Progrès, 21-09-1993). « Depuis 1979, de subside* au demi-salaire en passant par la contribution à l'effort de guerre*, la cotisation à l'UNIR [parti unique de l'ex-président Hissène Habré], les abattements de salaires, les Tchadiens ont quand même trop payé » (N'Djaména Hebdo, 28-10-1993). « Depuis 1979 (et surtout 1990), les agents de l'Etat tchadien sont passés des subsides* aux demi-salaires et aux salaires complets, toujours aussi irréguliers les uns que les autres » (Tchad et Culture, octobre 1994). « Depuis la mise en liquidation de la compagnie aérienne, les employés d'Air Tchad qui avaient été soumis aux demi-salaires durant quatre mois avant leur licenciement étaient au chômage » (N'Djaména Hebdo, 03-02-2000).

V. PGA, SIDA, subside.

DÉMOCRATIE CONSENSUELLE ET PARTICIPATIVE *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Synonyme de consensuelle*. Accord politique par lequel le parti au pouvoir, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) a réuni autour de lui certains partis de l'opposition au sein d'un même gouvernement. « La « démocratie consensuelle et participative » sous Déby veut dire que les partis politiques de l'opposition acceptent de gérer l'Etat avec le parti au pouvoir » (Doumgor, H. M., 2002, p. 5).

SYN. : consensuelle*, Dcp*.

DÉMOCRATURE *n.f., écrit, oral, rare, lettrés.* Régime politique qui est démocratique en parole mais dictatorial en fait. « Chez nous, la « démocrature » convient mieux [pour caractériser le gouvernement tchadien]. Car à l'évidence, dictature et « démocrature » ont quelque chose en commun » (N'Djaména Hebdo, 04-02-1993). [Le chef de l'Etat] « nous a fait passer de la dictature à la démocrature, même s'il [le] regrette amèrement, préférant une Jamahiria [régime libyen] à la place » (N'Djaména Hebdo, 14-05-1998).

DÉMONSTRATION *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Danse exhibitoire à laquelle se livre séparément chaque danseur, lorsque le rythme de la musique est endiablé. Dans le cas d'un couple de danseurs, ceux-ci se séparent et chacun danse alors avec vigueur sans tenir compte de l'autre. « *Compte tenu de l'absence de bière cette nuit-là, il a été d'autant plus difficile de supporter leur inévitable démonstration de monotonie et de platitude* » (N'Djaména Hebdo, 08-08-1991). « *Toi, tu ne dances pas ; tu attends la partie chauffée* pour faire une démonstration avec fougue, comme d'habitude ?* » (Oral).

V. Partie chauffée.

DÉMONTRER *écrit, oral, fréq., tous milieux.* Montrer, faire la démonstration de qqch. « *L'expérience nous a démontré au Tchad que les regroupements [des partis] résistent peu aux bourrasques électorales mais nous espérons que celui-ci, né dans un contexte pré-électoral (la présidentielle) difficile et particulier (...) tiendra la promesse des fleurs* » (Contact, 11-09-1996). « *Trois ans après les retraits de Shell et d'Elf du consortium pétrolier et une semaine après l'appel des chefs [d'Etat] de l'Afrique centrale pour une exploitation de l'or noir de Doba, le parlement européen, sous la poussée des Verts a adopté une proposition des résolutions démontrant le report de deux ans de l'exploitation des gisements de Doba* » (N'Djaména Hebdo, 27-01-2000). « *Certains pessimistes vont jusqu'à démontrer que l'impunité dont bénéficient bon nombre de Tchadiens est une situation qui est relative aux régimes politico-militaires** » (Tchad et Culture, mars 2000).

DER. : démonstration*.

DENDROCYGNE VEUF *n.m., écrit, oral, rare, lettrés. (Dendrocygna viduata).* Oiseau aquatique à tête blanche, à la nuque noire, au dos rayé brun et roux. [Au Parc National de Zakouma, les oiseaux] « *les plus nombreux sont (...) la grue couronnée*, le héron africain*, l'oie de Gambie*, le canard casqué*, les sarcelles* et le dendrocygne veuf* » (Tchad et Culture, mai 1997).

V. Canard armé, canard casqué, canard siffleur.

DE N'IMPORTE QUOI V. DU N'IMPORTE QUOI.

DÉPIÉCÉ, ÉE *adj., écrit, oral, fréq., lettrés.* Qui concerne les pièces enlevées à un véhicule ou à un objet mécanique. « *Les canaux d'irrigation n'ont pas servi depuis belle lurette, le Lac Tchad s'était retiré au loin, laissant ainsi derrière une grosse moto-pompe dépiécée et toute rouillée et désormais inutile* » (Info-Tchad, 08-01-1988).

DÉPIÉCER *v. tr., écrit, oral, fréq., lettrés.* Enlever les pièces d'un véhicule ou d'un objet mécanique. « *Malheureusement au Tchad, l'esprit du gain facile est tenace. Ainsi, a-t-on pu voir les chauffeurs des cars qui [assurent] la desserte sur cet axe tenter de dépiécer la voiture «accidentée»* » (L'Observateur, 29-10-1997). « *Le véhicule [d'un organisme international] a été restitué en bon état. Je [le préfet de*

Moundou] *n'ai pas été informé que ce véhicule a été dépiécé, donc je considère que rien de tel ne s'est passé* » (N'Djaména Hebdo, 15-18/11/2001).

DÉPIGMENTER (SE-) *v. pronom., écrit, oral, fréq., lettrés.* Faire disparaître la pigmentation naturelle de la peau. [La pièce de théâtre « *Fièvre jaune* »] « *est une critique acerbe des femmes qui se dépigmentent la peau* » (Le Temps, 24-06-1998).

DÉPLACÉ, ÉE *n.m. ou f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Personne déplacée. « *Composée essentiellement d'épouses de militaires*, d'enseignants ou de certaines déplacées, Lonodji est une association de personnes réunies par des circonstances professionnelles dans ce village de pêcheurs et d'agriculteurs Haoussa, Boudouma et Bornou** » (Tchad et Culture, avril 1999). « *De nombreux villages* ont ainsi été créés et/ou se sont ainsi agrandis grâce à l'apport de ces « déplacés » [des gens qui ont fui leurs villages* à cause de la sécheresse]* (N'Djaména Hebdo, 27-01-2000).

DÉPLAIRE *v.tr., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Employé avec un complément d'objet direct se rapportant à une personne. « *On met tout en œuvre pour ne pas déplaire les membres du clan*, voire même de la tribu* où l'on a choisi son conjoint ou sa conjointe* » (Lò yel k-ié, n° 3, août 1990, p. 43).

DEPUIS *adv., oral, fréq., tous milieux.* Il y a longtemps. « *Monsieur X ? Mais il est parti à l'étranger depuis* » (Oral).

DERDÉ, derdeï (du toubou-téda) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Sorte d'arbitre élu des habitants de la partie occidentale du Tibesti, dont l'autorité « a surtout un caractère juridique (arbitrages, sanctions, en application d'un code d'amendes et de compensations) » (Chapelle, J., 1980, p. 169). « *Hissène Habré, un sous-préfet envoyé avec une importante somme d'argent en Libye pour traiter avec le père de Goukouni, le vieux Derdé (chef* religieux), a disparu* » (Fleury, G., 1979, p. 491). « *Le Tibesti était entré en rébellion de façon autonome, comme conséquence d'un clivage interne : les fils et les partisans du Derdé en exil d'un côté, les fils de l'ancien Derdé chaï de l'autre, ces derniers ayant accepté un arrangement avec le gouvernement que l'autre refusait* » (Chapelle, J., 1980, p. 272). « *Fin 1972, confronté au renforcement du Frolinat* et à la possible jonction de ses combattants* avec les rebelles toubou conduits par le fils du Derdé, G. Oueddeï, F. Tombalbaye devrait se plier au diktat, mettre un terme aux rapports tchado-israéliens (...)* » (Politique africaine, n° 16, 1984, p. 70). « *Les Toubous Tedas vivent au nord d'Ounianga-Kébir dans la partie strictement montagneuse du Tibesti autour de Zouar, Gouro, Aouzou* et Bardaï. A leur tête, un chef spirituel le « Derdé » (...)* » (Spartacus, 1985, p. 236). « *Le derdé, dont l'autorité ne s'exerce que sur la partie occidentale du Tibesti n'est nullement un chef* tout-puissant (les Toubou sont trop individualistes et indépendants pour obéir à un chef*). C'est bien plutôt un juge ou au mieux un arbitre* » (Lanne, B., 1986, p. 37). « *Il faut préciser que le derdé est alternativement et exclusivement choisi au sein de trois familles, les Arami, les Erdé, les Lay* » (Claustre, P., 1990, p. 125).

DESCENDRE v. intr., oral, fréq., tous milieux. Quitter le travail pour la pause de la mi-journée ou à la fin de la journée. « *A cause de la chaleur, on fait la journée continue et on descend à 14 heures* » (Oral).

ANT. : monter*.

DESCENTE n.f., oral, fréq., tous milieux. Sortie du travail ou pause de la mi-journée. « *Beau* ! A la descente, on passe chez moi voir si le repas est prêt* » (Oral).

ANT. : montée*.

DÉTOURNEMENT n.m., écrit, oral, fréq., péj., tous milieux. Fait de détourner de l'argent public. « *Mobilisons-nous pour barrer la route aux voleurs, aux pillards et aux assassins ainsi qu'à leurs alliés profito-situationnistes*, adeptes de la corruption, des détournements, des pots-de-vin et de la règle des 15% dans la gestion de la chose publique* » (Le Renouveau, 08-08-1994). « *Le ministre des Finances, en réalité, sur la base de budgets surréalistes, passe son temps à remplir au forceps les caisses de l'Etat pendant que les détournements et la pauvreté du plus grand nombre s'aggravent dangereusement* » (N'Djaména Hebdo, 23-03-2000). « *Il y a également les associations de la société civile* qui manifestent le désir de s'associer aux structures chargées de réprimer les détournements et la corruption* » (Tchad et Culture, mars 2000).

DÉTOURNER v. intr., écrit, oral, fréq., tous milieux. Détourner de l'argent. « *Donc travailler avec quelqu'un ne veut pas dire forcément qu'on est son complice. Si celui-ci détourne par exemple, en quoi on est concerné ? La responsabilité est personnelle et non collective dans ce cas* » (N'Djaména Hebdo, 03-02-2000). « *Après avoir détourné, on s'empresse de prendre la carte du parti [au pouvoir] pour échapper aux poursuites* » (Tchad et Culture, mars 2000).

DER. : détournement*, détourneur*.

DÉTOURNEUR n.m., écrit, oral, fréq., péj., tous milieux. Personne qui s'approprie de façon frauduleuse des biens d'autrui, en particulier des deniers publics. « *Aux membres de la Cour Spéciale de Justice, [monsieur X] a défini les rôles qu'ils auront à assumer : « juger le plus sévèrement possible tous les détourneurs des deniers publics (...) »* (Info-Tchad, 28-08-1989). « *L'Administration est prise en otage par des hommes qui se révèlent être les plus grands fraudeurs, les plus grands détourneurs de deniers publics...* » (Contact, 24-05-1994). « *D'aucuns expliquent la situation [un détournement d'argent à la Société d'Eau et d'Electricité] par le fait que la caisse (...) n'étant pas informatisée (...), les « détourneurs » avaient le loisir de se livrer à leur besogne sans peine* » (N'Djaména Hebdo, 18-01-1996). « *Aujourd'hui, l'on se demande ce qui sera effectivement fait à l'encontre des détourneurs notoirement connus (...) au sujet de la gestion des « Projets éducation »* (Tchad et Culture, septembre 1996). « *Le ministre (de l'Éducation nationale) promet de saisir illico les forces du maintien de l'ordre pour sévir contre les détourneurs des mallettes scolaires et leurs receleurs, vendeurs et acheteurs* » (N'Djaména Hebdo, 17-10-1996).

V. Argentivore, mange-mil sens 2, profito-situationniste.

DÉTRIBALISÉ, ÉE *adj., écrit, oral, fréq., lettrés.* Relatif à qqn qui n'a pas le sentiment d'appartenir à une ethnie ou qui est capable de défendre l'intérêt général avant celui de son ethnie ; qui n'est pas propre à une tribu* ou ethnie. « *Enfin, des natifs plus ou moins en rupture de ban avec la société traditionnelle*, pouvaient accepter une habitation détribalisée comme la case* quadrangulaire* » (Lò yel k-ié, n° 3, août 1990, p. 66). « *Relativement détribalisés, soudés par des frustrations accumulées et détenteurs d'une conscience politique, les universitaires* sont, à coup sûr, l'une des pierres angulaires du changement* » (N'Djaména Hebdo, 15-10-1992). [Un mouvement d'opposition armée sudiste*] « *prône un Etat fédéré, laïc et démocratique, une administration compétente et détribalisée, une justice à tous les niveaux, une armée véritablement nationale et au service du développement* » (Tchad et Culture, avril 1994).

ANT. : tribalisé*.

DEUXIÈME BUREAU *n.m.inv., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Maîtresse, femme entretenue par un homme généralement à l'insu de son épouse. « *Une fois hors de sa famille, il [un fonctionnaire] demande au chauffeur du véhicule de le laisser chez son deuxième bureau (...)* » (L'Observateur, 14-01-1998). « *Là [un bar* de N'Djaména], c'est le domaine des « deuxième bureau », une sorte de femme entretenue à la fois par plusieurs hommes en dehors de leur légitime épouse* » (Tchad et Culture, mars 1998). « *Chassez le naturel, il revient au galop* ». *Aussi le phénomène de « maîtresse » en France et de « deuxième bureau » en Afrique constituent-ils de nouvelles formes de polygamie* » (Tchad et Culture, novembre 1998).

REM. : l'emploi de ce terme au pluriel reste invariable. D'autre part, on dit aussi sous une forme abrégée : « bureau ».

DÉVALUATION *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Terme employé souvent sans préciser qu'il s'agit de la dévaluation du franc CFA*. « *Mais les temps sont durs, surtout avec la dévaluation qui a entraîné le doublement des prix. Le corô* de haricot coûte 400 FCFA* au lieu de 200 ; celui du sucre est passé de 600 à 1300 FCFA** » (Tchad et Culture, avril 1994). « *Une année incroyable ! La dévaluation nous a frappés avec son cortège de malheurs* » (N'Djaména Hebdo, 29-12-1994). « *Seuls les expatriés* dont les revenus ont doublé avec la dévaluation restent des clients fidèles et assidus des librairies* » (N'Djaména Hebdo, 14-09-1995). « *Pour l'heure, le niveau de l'inflation au Tchad (60%) pourrait être dû aux effets conjugués de la dévaluation et des faux billets* » (Tchad et Culture, novembre 1995). « *A la question de savoir pourquoi le prix des céréales monte si fort cette année, les vendeurs répondent que c'est la débalasson pour dire dévaluation* » (Tchad et Culture, décembre 1996). « *La dévaluation étant passée par là, les soins de santé, la qualité de l'alimentation ou l'hygiène sont (...) un luxe réservé aux riches* » (Tchad et Culture, octobre 1997).

COMP. : après-dévaluation*.

DEVANTURE *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Façade, seuil de la porte d'une concession* ou d'un bâtiment. « *La production [des objets artisanaux] est réalisée à domicile, parfois avec les mêmes ustensiles domestiques, la vente est opérée sur la devanture de l'habitation et le « boulô* » est retenu comme comptoir de paiement (...)* » (Conférences du CEFOD, février 1995). « *Prenez soin d'entretenir les canaux d'écoulement secondaires. L'effort collectif consacrera la propreté de nos devantures* » (N'Djaména Hebdo, 29-06-1995). « *Nous en profiterons [de la journée du scoutisme] pour aider les lépreux, ne serait-ce qu'en nettoyant leurs devantures* » (N'Djaména Hebdo, 23-03-2000).

DÉVIERGER *v.tr., oral, fréq., tous milieux.* Dépuceler, faire perdre sa virginité (à une jeune fille). « *Si tu dévierges une fille et que ses parents apprennent ça, ils vont tout faire pour que tu épouses leur fille, sinon tu paieras une amende* » (Oral). « *Dans le temps, c'est le mari qui déviergeait une femme qui se mariait pour la première fois, maintenant ce n'est plus comme ça* » (Oral).

DEVIN, devineresse *n.m. ou f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Personne qui pratique la divination en se servant des supports tels que : cauris*, brindilles de gui, etc. « *Outre la maîtrise de la technique employée, le devin doit avoir la finesse psychologique, la sagesse, le sens de l'humain qui rendront ses pronostics crédibles, acceptables, efficaces* » (Chapelle, J., 1980, p. 132). « *Contrairement au devin de Fort-Lamy qui utilisa des brindilles entremêlées, celui de Bénoye employait les cauris** » (Maoundoé, N., 1988, p. 46). « *Il y avait une femme qui perdait tous ses enfants à la naissance. Découragée, elle décida un jour d'aller consulter* les oracles. Le devin lui conseilla d'habiter en pleine brousse** » (Louafaya, M. T., 1990, p. 113). « *Je ne veux rien savoir de ce devin de malheur, de cet oiseau de mauvais augure dont les prédictions me hantent l'esprit comme les hululements des hibous* » (Danaï, O. B., s.d., p. 23).

V. Charlatan, féticheur, marabout sens 3, sorcier.

DEVINERESSE V. DEVIN.

DÉWÉ-DÉ V. DWÉDÉ.

D.G., DG *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* Abrév. de Directeur Général. « *En effet, les candidats retenus par le DG répondent à tout, sauf aux critères universellement reconnus pour étudier dans des universités* » (N'Djaména Hebdo, 24-02-1994). « *Aucun des responsables de la police nationale en dehors du DG et du Daf* ne connaît la gestion des crédits alloués à la police* » (N'Djaména Hebdo, 11-14/04/2002).

DGA, Dga *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* Abrév. de Directeur Général Adjoint. « *En attendant leur livraison [celle des cabines publiques] dit le DGA, les non abonnés doivent prendre leur mal en patience* » (N'Djaména Hebdo, 19-11-1992). « *Le nouveau Dga n'est autre que le fils de G. D. qui fut le premier Dg* tchadien de*

ladite institution » [la Banque Tchadienne de Développement] (N'Djaména Hebdo, 30-03-2000).

DIA, diya, dya *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Amende appelée « *impôt de sang* » qu'on verse à la victime ou aux siens, chez des populations islamisées telles que les Toubous (appelés aussi Goranes). « *La fuite, l'exil, le changement de nom protège le meurtrier jusqu'à ce que, grâce à un accommodement qu'a apporté l'Islam, la réparation matérielle du meurtre soit acceptée, c'est la diya, le prix du sang, dont le paiement mobilise la parenté* » (Chapelle, J., 1980, p. 167). « *Evidemment le PMT* qui n'en est pas à sa première infidélité par rapport aux résolutions de la CNS* a «oublié» que la paie de la Dia a été officiellement supprimée parce que relevant d'une coutume* propre à une religion...* » (N'Djaména Hebdo, 08-07-1993). « *Les parents des combattants douaniers* victimes exigeaient que [monsieur X] paie lui-même la « Dia » (impôt de sang). Ce que [monsieur X]. et sa famille ont refusé* » (N'Djaména Hebdo, 27-01-1994). « *Analysant la Dia et le Sadaka*, les Ngambayes trouvent non seulement les sommes d'argent distribuées [aux victimes de la répression] dérisoires et humiliantes, mais relèvent que ces pratiques sont étrangères* » [à leurs coutumes*] (N'Djaména Hebdo, 09-03-1995). « *Tout le monde sait qu'au Tchad depuis Habré [ancien dictateur tchadien], la pratique de la diya a supplanté dans les conflits avec les clans* Goranes, les lois civiles du Code Pénal* » (Notre Temps, 13-19/10/2000). « *Des contentieux réglés par la dya ont toujours soulevé des disputes parfois sanglantes* » (Tchad et Culture, mars 2001).

DIALECTE *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Langue locale (africaine). « *Un d'entre eux [des Nigériens] semble beaucoup plus entreprenant [pour courtiser une femme]. Mais ne comprenant pas le dialecte local, un deuxième lui sert d'intermédiaire* » (Le Bouclier, 04-10-1981). « *Essayer à tout prix de sensibiliser les plus jeunes : ceux qui ne parlent pas français, dites-leur en dialecte, expliquez avec les dessins* » [le problème du sida] (Techni-Culture, n° 1, juin 1994). « *Mon cousin, sais-tu au moins le but de notre voyage ? Qu'allons-nous faire dans une préfecture éloignée où le dialecte n'est pas le même que le nôtre et où personne ne nous connaît ?* » (Mbaïdoum, Ng., 1995, p. 58). « *La proximité avec la République centrafricaine fait également du sango (langue officielle en Centrafrique), l'un des dialectes les plus utilisés dans certaines localités du Moyen-Chari* » [au Tchad] (Tchad et Culture, mars 1997).

SYN. : patois*.

DIÈTE NOIRE *n.f., écrit, oral, rare, lettrés.* Une des tortures en application depuis le régime de Hissein Habré, consistant à priver le prisonnier de tout. « *La « diète noire » (...) consiste à laisser mourir de faim et de soif les détenus (...)* » (Commission Nationale d'Enquête, 1993, p. 42). « *Le quatrième jour, ils [des prisonniers] sont conduits au siège des renseignements derrière le palais du gouvernement. Vingt-trois jours de diète noire. Jours et nuits, détresse morale et physique les hante* » (Notre Temps, 09-15/11/2000).

V. Arbatachar, piscine, supplice des baguettes.

DIGUETTE *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Petite digue destinée à contenir l'eau. « Pour vaincre les réticences, les responsables du projet, avec quelques paysans-cibles, réalisent des travaux en appliquant les techniques appropriées : construction de diguettes, utilisation de produits pour lutter contre les criquets, etc. » (N'Djaména Hebdo, 16-12-1993). [Pour assainir] « le marché de bétail de Goudji (...), une digue de protection, une diguette de ceinture et un bassin de réception ont été construits » (N'Djaména Hebdo, 28-09-1995). « Lorsque les champs sont situés à des endroits qui ne retiennent pas l'eau, on élève tout autour une diguette destinée à retenir les eaux de pluies afin qu'elles imprègnent le sol sableux » (Moustapha, B., 2000, p. 59).

DIHÉ, diyé *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (Kanem). Synonyme d'algue bleue*. « Au Kanem, certaines mares sont couvertes d'une algue bleue* très nourrissante : le dihé. Elle sert à préparer d'excellentes sauces* » (Institut National des Sciences de l'Éducation, 1987, p. 29). « La population de Nokou [au Kanem], par exemple, sait que le dihé peut remplacer la viande et elle l'associe à la plupart des mets » (Tchad et Culture, février 1994).

SYN. : algue bleue*.

DINARI *n.m., oral, fréq., tous milieux.* Carreau au jeu de cartes. « Je n'aime pas le dinari. Il ne me porte pas chance. Mais jouons ! On verra bien » (Oral).

V. Chinèque, kos, koubi, soubata.

DIRCAB, dircab, dir-cab *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* Abrév. de Directeur de Cabinet. « Fatigué des circuits habituels et des dédales de l'administration, notre très cher dircab raccourcit le parcours du combattant des visas » (N'Djaména Hebdo, 22-07-1993). « Ensuite, une lettre au Dircab du PR*, sur « instructions fermes » du Chef de l'Etat demande le reversement de la quote part revenant à la CAA [Caisse Autonome d'Amortissement] sur la fiscalité pétrolière » (Contact, septembre 1993). « La « carcasse » [un véhicule] se trouvait garée [chez Monsieur X] « en attendant la décision de réforme » quand le Dircab avait envoyé ce que l'auteur de la lettre appelle une expédition militaire pour la récupérer » (N'Djaména Hebdo, 04-08-1994).

DISTRICT *n.m., vx, lettrés.* Equivalent de sous-préfecture pendant la période coloniale. « Le district, qui est la « circonscription administrative de base », peut être constitué en circonscription autonome et le chef de P.C.A [Poste de Commandement Administratif] n'a que des attributions déléguées par le chef de district » (Le Cornec, J., 1963, p. 86). « La subdivision de Massénya a été créée par arrêté du 23 décembre 1912. Elle a rang de sous-préfecture actuellement, mais était un district auparavant, et n'a pas toujours regroupé les mêmes territoires qu'aujourd'hui » (Raverdeau, F., 1997, p. 11).

V. Chef de district.

DIVISIONNISTE *adj., écrit, oral, fréq., lettrés.* Qui provoque la mésentente, la division. « *Nous n'apprécions pas les langages divisionnistes du genre « Nordistes* », « Sudistes* » et je ne sais quoi encore* » (N'Djaména Hebdo, 04-07-1991). « *Des journalistes, en particulier ceux de la presse indépendante, sont accusés de se livrer à des pratiques « divisionnistes » et calomnieuses, véhiculant des propos diffamatoires et appels subversifs tantôt en direction des étudiants, tantôt en direction des travailleurs, tantôt en direction des militaires* » (N'Djaména Hebdo, 18-07-1991). « *Aujourd'hui encore, ils [les dirigeants] tiennent le même langage divisionniste* » (N'Djaména Hebdo, 25-02-1993). « *Dans le répertoire de la troupe [Jeunes Espoirs], on signale une seule pièce de portée politique qui est en préparation. Il s'agira d'un plaidoyer contre les thèses divisionnistes Nord / Sud* » (Le Progrès, 16-11-1993). « *Des bras vigoureux et des intelligences mal éclairées étaient volontairement et spontanément mis au service de la politique divisionniste de Habré* » (N'Djaména Hebdo, 13-15/05/2002).

DIWAN *n.m., écrit, oral, rare., lettrés.* Registre chronologique des rois du Kanem. « *L'auteur omet quatre règnes, très brefs il est vrai, cités par le diwan* » (Zeltener, J-C., 1980, p. 73). « *Le diwan, registre dynastique des rois du Kanem admet une longue lignée païenne dont la chronologie exacte n'est pas connue mais qui, d'après la durée des règnes, pourrait remonter au IX^e siècle* » (Chapelle, J., 1980, p. 197).
V. Maï.

DIYA V. DIA.

DJABRA, ndjabra *n.m., écrit, oral, rare., tous milieux.* Bulbe de jeune pousse de rônier*. Cette bulbe est comestible après cuisson. [A Bongor] « *quelques femmes viennent pour proposer de gros poissons tout frais, des fillettes des « djabras » (...) en guise de petit déjeuner* » (Tchad et Culture, janvier 1998). « *La germination de ses noix [celles du rônier*] donne des tubercules (« djabra ») comestibles après cuisson* » (Tchad et Culture, septembre 1998).

V. Noix de rônier, rônier.

DJALA *n.m., écrit, oral, rare., tous milieux.* (Sud du Tchad). Boisson fermentée à base de mil*. « *En effet du Douma* (...) au Djala de Bédiondo, vous pourrez goûter à l'incontournable Bili-Bili* (...)* » (N'Djaména Hebdo, 22-12-1994).

V. Argui, bière de mil, bili-bili, bodo, cochette, condron, douma, gala, mériissé, nylon.

DJALABIA V. DJALLABIA.

DJALLABA, djellaba (de l'arabe) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* « Le terme « *djallaba* » (sing. : « *djallabi* ») désigne tout simplement le commerçant soudanais ayant émigré au Ouaddaï ; il ne revêt pas de caractère ethnique » (Khayar, I. H., 1984, p. 210). Par la suite, ils se sont installés aussi dans d'autres régions du Tchad. « *Les Djellaba, originaires du Soudan oriental, tiennent une place importante dans le commerce de détail. On retrouve Djellabas et Fezzanais* dans tous les centres*

tchadiens de quelque importance » (Hugot, P., 1965, p. 27). « *A cette époque [XIX^e siècle], les Bornouans*, les Djallaba, les Egyptiens et les Fezzanais* s'installaient dans le royaume [du Ouaddaï] : les uns s'occupaient de commerce et les autres diffusaient leurs connaissances islamiques en créant des écoles (...)* » (Khayar, I. H., 1976, p. 53). « *J'ai vu des Djallaba, des voyageurs, partir du Ouaddaï avec un certain nombre d'esclaves et les perdre tous en route par le froid, d'autres partir avec trois cents esclaves et les laisser en chemin morts de chaleur et de froid (...)* » (Chapelle, J., 1980, p. 208). « *Les commerçants soudanais, appelés Djallabas, venaient au Dar-Sila avec des caravanes chargées des marchandises en provenance de l'Égypte (des tissus, du thé, du sucre, de la poudre, des cartouches, des fusils à répétition (...))* » (N'Djaména Hebdo, 30-12-1993).

REM. : le singulier « *djallabi* » n'est pas employé. On ne rencontre ce terme que sous sa forme « *djallaba* » qui est déjà au pluriel en arabe. Ceci explique peut-être pourquoi on n'ajoute pas un *s* au pluriel.

V. Fezzanais, tripolitain.

DJALLABIA, djalabia, djallabiya, djallabiyé, djelaba, djelabia, djellaba, djellabah, djellabia, jellaba, jellabiya (de l'arabe) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux*. Longue robe masculine sans capuchon que portent généralement les musulmans. [Le fils d'un faqih*] « *porte une longue tunique, appelée parfois « boubou* » dont le nom en arabe* local est djallabiyé ou djallabiya ; elle lui descend jusqu'aux chevilles* » (Khayar, I. H., 1984, p. 95). « *Son conducteur [celui d'une Toyota], enturbanné et habillé en djallabia, sans se soucier d'avoir perturbé la circulation, continue sa course en trombe* » (N'Djaména Hebdo, 19-12-1991). « *En effet, ils [des tailleurs*] peuvent vous faire sur-le-champ une chemise, un djellabia ou un pantalon sur « mesure standard »* » (N'Djaména Hebdo, 22-10-1992). « *Devant la lenteur de la réaction de l'accidenté, le conducteur sort de la poche de son djellaba un pistolet et tire sur sa victime, lui brisant la cheville droite* » (N'Djaména Hebdo, 25-03-1993). « *Alors l'homme excédé par ce refus, sort du pan de son djellaba un couteau et assène un coup à l'avant-bras gauche de la pauvre dame* » (N'Djaména Hebdo, 10-06-1993).

REM. : par confusion on dit parfois « *grand boubou** », (celui-ci étant un vêtement long et ample, sans manches, ouvert sur les deux côtés.

SYN. : boubou* sens1.

DJARAT-DJARAT (de l'arabe) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux*. Lance-roquettes multitupe d'artillerie, de fabrication russe, appelé orgues de Staline. Cette appellation qui signifie en arabe criquet viendrait de la forme du lance-roquettes qui rappelle les antennes d'un criquet. « *La population ne comprend pas : avait-on vraiment besoin d'envoyer des « Djarats-Djarats » contre les pauvres étudiants ?* » (N'Djaména Hebdo, 28-02-1991). « *Les générations aînées la [la jeunesse] considèrent avec condescendance, sinon avec mépris. Quand on ne lui envoie pas carrément des « djarat-djarat » comme seuls interlocuteurs* » (Le Temps, 22-03-1995). « *Comment le pouvoir peut-il s'imaginer être au-dessus des critiques ? Que l'on l'égratigne un peu, que l'on dénonce prouve à l'appui ses gaffes et le voilà, qui sort ses Djarat-Djarat (...)* » (Le Temps, 12-18/11/1997).

REM. : ce terme s'écrit parfois sans s au pluriel.

DJARMA V. DJERMA.

DJELLABAV. DJALLABA, DJALLABIA.

DJERMA, djerma *n.m., écrit, oral, rare, lettrés*. Haut dignitaire du Ouaddaï, chargé de l'intendance du palais ; sorte de premier ministre. « *Rien n'indique que le Djerma ait reçu les renforts qu'il a demandés à Abéché au lendemain de son échec [face aux troupes coloniales]. C'est le plus puissant dignitaire du Ouaddaï, mais il a des envieux à la cour, qui ne sont pas fâchés de sa mésaventure* » (Gouraud, 1944, p. 199). « *Au Ouaddaï même, le sultan Doudmourrah, intronisé en 1902, était fort occupé à se débarrasser de la tutelle du Djerma Othman qu'il ne réussit à faire empoisonner qu'en 1906 et le souci de régler ses problèmes personnels ne l'incitait pas à entraîner les opérations contre nous* » [les Français] (Hugot, P., 1965, p. 47). « *D'autres dignitaires sont attachés à la capitale ou à la personne du sultan, tels des fonctionnaires. Leur charge avait à l'origine un caractère domestique. Le djerma par exemple, avait pour charge privée de vérifier la sellerie du sultan* » (Chapelle, J., 1980, p. 207). « *10 août 1903, nominations importantes au Ouaddaï : le sultan Doudmourah désigne Othman comme djerma (intendant du palais) et Mahamid comme aguid (chef de la cavalerie)* » (Goual, N., octobre 1995, p. 21).

DJIGARI, zigari, *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux*. 1° Sorgho* rouge précoce. « *Pour l'instant cinq ou six vigoureux Massas [en prison] pilent le « djigari » dans les mortiers* » (Bangui, A., 1980, p. 118). « *Ouno était encore à réfléchir sur le « zigari » des massas quand il se produit une panne de crevaion* » (Maoundoé, N., 1988, p. 29). « *Je suis fier de voir au lointain mon champ de djigari. Car nulle part ailleurs le bonheur ne m'attend* » (Tchad et Culture, juin 1993). « *Les habitants de Béré [en] sont réduits à manger la boule* de djigari (la pâte* est rouge) réservé jusque-là à la préparation de bili-bili* (bière locale)* » (N'Djaména Hebdo, 02-12-1993). « *Le « Djigari » est le mil* qui est le plus riche en protéines, suivi du « bérébéré* »* » (Le Temps, 26 juillet-08 août 1995).

SYN. : mil rouge*, sorgho rouge*.

2° *Par ext.* : nourriture, subsistance. « *Ma femme a aussi un salaire. Mais malgré cela, nous n'arrivons pas toujours à assurer le djigari des enfants* » (Oral).

« Ah ! Maintenant les temps sont durs. Pour avoir ton djigari, tu dois compter sur toi-même » (Oral).

V. Gombo sens 2.

DJOUGOURNOUMA (du baguirmien en passant par l'arabe dialectal tchadien) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Sorte de fête où les repas et surtout les boissons (alcoolisées ou non) sont vendus à des prix dépassant de loin les prix ordinaires. Cette fête se distingue du pari-vente* par le fait que ça se passe dans la journée et sans musique. « Du pari-vente* [qui a lieu le samedi soir], on peut le dimanche filer directement au djougournouma, espèce de pari-vente* du jour, organisé officiellement pour «casser la gueule de bois du samedi soir», mais qui est en réalité une autre occasion d'orgie éthilique » (N'Djaména Hebdo, 11-04-1991). « Les tontines* et autres djougournouma qui mobilisent d'importantes sommes, sont très florissantes. Et il suffit d'être « l'honorable invité » d'un pari-vente* pour se rendre compte que l'argent circule... » (Tchad et Culture, décembre 1996). [Un après-midi, à N'Djaména, un bar*] « est très animé. Pari-vente* ou djougournouma ? Mais non puisque la bière est toujours à 550 [prix habituel]. Alors ? C'était tout simplement une tontine* familiale comme on en voit tous les jours (...) » (L'Observateur, 08-10-1997). « Cette décision [du maire de N'Djaména réglementant les débits de boisson*] pénalise les spécialistes de « djougournouma » (N'Djaména Hebdo, 19-03-1998).

V. Azouma, oussoum, pari-vente, tontine.

DOCKER *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Manutentionnaire qui, dans un marché, aide les commerçants à charger ou décharger leurs marchandises d'un camion, ou encore amène d'un endroit à un autre, sur sa tête, quelque chose de lourd comme un sac de céréales appartenant à celui qui a besoin de ses services. Souvent, c'est aussi un enfant qui aide la ménagère en portant son panier. « Tous les trois [des enfants] ont quitté le toit paternel pour cause de mauvais traitements. Ils survivent en faisant de petits «jobs». Le jour, ils sont dockers au marché central de [N'Djaména]. Pour 25 ou 50 F, ils transportent les paniers des femmes ou aident les commerçants à décharger leurs marchandises » (N'Djaména Hebdo, 14-10-1993). « Le docker que vous avez vu au marché crasseux et transpirant a repris ses beaux habits, vous vous demandez si c'est bien la même personne » [qui est sur une piste de danse dans un bar-dancing* de Koumra] (N'Djaména Hebdo, 01-06-1995). « A chaque fois qu'il y a un chargement ou un déchargement à faire, on choisit une vingtaine de dockers pour l'effectuer. Un sac chargé ou déchargé procure 75 FCFA* » (Tchad et Culture, octobre 1998). « Les dockers, pour leur part, se constituent en association et proposent par petits groupes leurs services à la fois aux commerçants et aux clients » (Tchad et Culture, décembre 2000).

SYN. : attali*, gotabé*.

V. Bonjos.

DOCTEUR CHOUKOU *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Vendeur ambulancier de produits pharmaceutiques. « Pour se soigner, certains recourent aux « Docteurs Choukou », colporteurs de médicaments aux origines douteuses, ceux vendus dans

les pharmacies étant hors de prix » (N'Djaména Hebdo, 16-12-1993). « *Nombreux sont les patients qui sont obligés de s'approvisionner chez le « Dr Choukou* » (N'Djaména Hebdo, 19-05-1994). « *Les médicaments voient leurs prix doubler quand il y en a. Sinon, il faut aller les chercher à Kousseri (Cameroun) ou se ravitailler auprès des « Docteurs Choukou* » (...), à ses risques et périls » (Tchad et Culture, décembre 1994).

SYN. : docteur Djim*, pharmacien ambulancier*.
V. Tchoukou-tchoukou.

DOCTEUR DJIM *n.m., écrit, oral, fréq. tous milieux.* Synonyme de Docteur Choukou*. « *Par rapport à la qualité et à la conservation de leurs médicaments, Dr Djim et Choukou* pensent que les pharmaciens leur font « une guerre inutile* ». *Ils soutiennent que certains pharmaciens achètent des médicaments chez eux et les revendent ensuite dans leur pharmacie* » (Notre Temps, 06-12/10/2000).

SYN. : docteur Choukou*, pharmacien ambulancier*.

DOCUMENTATION *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Abrév. de Direction de la Documentation et de la Sécurité. « *Malheureusement pour lui [un officier arrêté], la destination finale n'était pas le commissariat, mais la tristement célèbre « Documentation* » (N'Djaména Hebdo, 26-01-1991). « *Cette précipitation [avec laquelle une liste de boursiers a été établie] est la cause de tous les problèmes, car de nombreux étudiants fictifs, dont des anciens membres de la documentation y [la liste des boursiers] figuraient* » (N'Djaména Hebdo, 28-02-1991).

SYN. : DDS*.

DODU, E *n.m. ou f., écrit, oral, rare, lettrés.* Personne grasse, bien en chair. « *Bon nombre d'entre eux [des Tchadiens] affirment affectionner particulièrement les superbes dodues aux proportions éléphantiques : cuisses massives (...), paire de fesses généreusement fournies (le fameux pont arrière*)* » (N'Djaména Hebdo, 28-11-1991).

V. Pont arrière.

DOIGTÉ, ÉE *adj., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Qui est montré du doigt. « *Mais ceux-là [des Nordistes* non tribalistes*] sont doigtés comme des opprobres de la famille qu'il faut jeter au bûcher* » (N'Djaména Hebdo, 25-04-1991). « *Moi, ça me gonfle d'être doigté comme une tombe à cause de ma dévergondée de fiancée* » (Lamko, K., 1994, p. 28).

SYN. : indexé*.

DOIGTER *v. tr., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Montrer quelqu'un du doigt. « *Le gouvernement refuse de doigter les personnes trempées dans cette affaire* » (N'Djaména Hebdo, 12-03-1992). « *Des mécontentements ne cessent de fuser lorsqu'on aborde certains transporteurs qui n'hésitent pas à doigter leurs collègues privilégiés par la société* » [sucrière du Tchad] (Tchad et Culture, octobre-novembre 1999).

SYN. : indexer*.

DOMBOLO, ndombolo, ndomboloé (du lingala) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Danse d'origine congolaise (ex-zaïroise) à la mode depuis 1997. « *Il y a quelques jours, un ami me confiait qu'un jeune homme de 18 ans avait détourné la copine de son père, grâce à son savoir-faire en « ndomboloé ». L'inverse s'était déjà produit quelques mois auparavant* » (Contact, 16-09-1997). [Autour d'une voiture abîmée à la suite d'un accident] « *certaines de ces chauffeurs voulaient emporter qui une roue, qui l'auto-radio qui continuait à pomper du dombolo, un autre la batterie* » (L'Observateur, 29-10-1997). « *Les artistes congolais apportent la différence que pour danser le « Dombolo », il faut se faire un petit ventre et l'obésité ne pourrait être un facteur paralysant ce rythme qu'on danse en adoptant la démarche du chimpanzé (.), tout en imitant certains de ses gestes* » (Tchad et Culture, mai 1998). « *Oh ! Tu sais, nous dansons le dombolo, mais il y a des gens qui continuent à danser la rumba. Qu'est-ce que tu veux, c'est la musique de la jeunesse* » (N'Djaména Hebdo, 22-10-1998). « *Il était 19 heures. Les haut-parleurs [d'un cabaret*] crachaient à profusion du Dombolo pimenté et excitant. Les buveurs étaient en extase (...)* » (Le Temps, 14-20/07/1999).

V. Bikoutsi, makossa, pachanga, soukouss, zaïko, zouk.

DOPELÉ *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Dans les années 70, surnom donné par **le Canard Déchaîné** (journal du gouvernement de Tombalbaye) à Jacques Foccart, conseiller du général De Gaulle pour les affaires africaines, puis du président Georges Pompidou, qui était considéré comme l'organisateur des coups d'Etat en Afrique francophone. A travers lui, c'est toute la politique africaine de la France qui était remise en cause. Par ext. : colonialiste ou impérialiste. « *Jacques Foccart est la cible (...) privilégiée des rédacteurs du Canard déchaîné et chaque semaine des dessins satiriques le représentant sous l'image peu flatteuse d'un vautour qui porte le nom de « Dopelé »* (Fleury, G., 1979, p. 490). « *Après avoir analysé les méfaits de la corruption physique et morale et fait l'autopsie néfaste du « Dopelé » et de la mafia internationale, le professeur [le Canard déchaîné] mettait en garde ceux qui étaient tentés de saboter ce mouvement populaire des masses* » (Huard, J., 1979, p. 84). « *A la même époque la presse s'est déchaînée contre le collaborateur du général De Gaulle et de M. Pompidou, M. Foccart, qu'elle appelle « Dopelé au cou pelé », le vautour, le charognard** » (Chapelle, J., 1980, p. 267). « *Le Canard déchaîné (...) s'en prenait avec une rare virulence à une sorte de génie maléfique, un certain « Dopelé », qui, dans l'esprit des rédacteurs de ce journal, n'était autre que Jacques Foccart (...)* » (Biarnès, P., 1980, p. 315). « *En 1973 le retour à l'initiation traditionnelle* fut imposé au Moyen-Chari, en 1974 à tout le sud du Tchad. En même temps se développa la campagne anti-française (dite Dopelé) et la doctrine de l'« authenticité* » fut enseignée aux masses* » (N'Djaména Hebdo, 03-04-1997).

ENCYCL. : cette appellation est tirée de l'ouvrage « *Le livre de la brousse* » de René Maran, dans lequel l'auteur décrivait « *Doppelé* » de la manière suivante: « *Ce matin-là, Doppelé, le charognard* au cou pelé, était, des êtres vivants, le seul à ne tirer nulle satisfaction de la joie ambiante. Bien vieux, il est vrai, était Doppelé. La vieillesse l'avait rendu de caractère difficile. Sa renommée, sur ce*

point, n'était plus à faire. La gent ailée ne le savait que trop, personne n'ignorant qu'il était rapace, vorace, coriace, hargneux, quinteux, querelleur, rancunier, de bec cruel et de serres acérées, ni que ses congénères ne frayaient que fort peu avec lui » (Maran R., *Le livre de la brousse*, Paris, Albin Michel, 1934, p. 14).

REM. : on constate que l'auteur écrit « *Doppelé* » avec deux p.

DORCAS V. GAZELLE DORCAS.

DORÉ V. WANG DORÉ.

DOT *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Somme que les parents du futur époux apportent à ceux de leur future belle-fille, avant le mariage. « *Pendant plusieurs semaines, les jeunes Massa, travaillant collectivement, s'assurent un petit pécule qui leur permettra de trouver l'épouse dont la dot était au-dessus de leurs moyens d'agriculteurs* » (Cabot, J. & Bouquet, C., 1973, p. 77). « *L'argent que voici, dit le père [à son fils] est l'argent de la dot de ta soeur. Cet argent te revient. Tu peux en faire ce que bon te semble* » (Maoundoé, N., 1988, p. 60). « *Le nombre de femmes qu'un homme peut épouser est fonction de sa richesse et des fruits de son travail, car une femme est acquise par une dot dont le montant moyen était de 20.000 à 30.000 FCFA* avant les années 60 (...)* » (Lò yel k-ié, n° 4, août 1991, p. 33). « *En effet, de l'avis des uns et des autres, la valeur de la dot suit le cours de la vie. N'étant pas réglementée, elle varie d'une région à l'autre et prend des allures exponentielles ces derniers temps* » (N'Djaména Hebdo, 02-02-1995). [Chez les musulmans] « *lorsque c'est la femme qui demande le divorce sans faute valable et décide absolument de s'en aller, elle doit au préalable rembourser le double de sa dot et observer un délai d'abstinence de 105 jours avant de se remarier* » (N'Djaména Hebdo, 23-02-1995). « *Il faut tout de même observer que de nos jours des épouses se considèrent comme affranchies, et se soumettent ou tolèrent de moins en moins les assauts de la belle famille puisque celle-ci contribue de moins en moins à la constitution de la dot* » (Conférences du CEFOD, février 1995, p. 9).

DER. : doter*.

DOTÉE *adj., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Qui concerne la dot* apportée aux parents de la future épouse. « *Etre dotée et habiter chez quelqu'un ne suffit pas ! Je veux, moi, que tu saches que je ne resterai pas avec un individu qui ne rentre chez lui que pour y passer quelquefois les nuits...* » (Bebnoné, P., 1965, p. 35). « *On écrit généralement aux soldats qui vivent aux pays des Blancs, qui pour dire qu'il a reçu le dernier mandat, qui pour dire que son épouse est déjà choisie et dotée* » (N'Gangbet, M. K., 1993, p. 37). « *La fille d'un tel qui a été « dotée » à 100.000 francs voire plus, fait la fierté de ses parents ainsi que celle de ses amies ou cousines de la future épouse* » (N'Djaména Hebdo, 02-02-1995). « *Ne vends pas ta voix [à un des candidats à la présidence] : qui achète aujourd'hui asservit demain (t'as qu'à constater que chez nous, très souvent, les femmes dotées chèrement souffrent amèrement chez leurs maris)* » (N'Djaména Hebdo, 23-05-1996).

DOTER v. tr., écrit, oral, fréq., tous milieux. Apporter une dot* aux parents de la future épouse. « *L'idéal serait que mes parents me dotent une fille de chez moi et me l'envoient* » [à l'étranger où se trouvait l'intéressé] (N'Gangbet, M. K., 1993, p. 67). [Après la mort de la femme du neveu] « *l'oncle* décida alors de lui doter une autre fille* » (Mbaïdoug, Ng., 1995, p. 8). [La bicyclette] « *joue ainsi un rôle économique et social (elle sert aussi à doter une femme) et que les paysans veillent tout le temps sur elle* » (Tchad et Culture, février 1996).

DOUANIER-COMBATTANT V. COMBATTANT DOUANIER.

DOUBLE-CABINE, double cabine n.f ou adj., écrit, oral, fréq., tous milieux. Camionnette de type pick-up*, munie d'une sorte de deuxième cabine dans laquelle deux ou trois voyageurs peuvent prendre place. Elle a cinq portes en comptant avec celle de l'arrière. « *Encore une Toyota double-cabine pour m'amener sur une route particulièrement sableuse, puis très dégradée qui présente des escarpements abrupts* » (Tchad et Culture, janvier 1998). « *C'est à cette fin [négociation entre le gouvernement et le chef rebelle sudiste*] peut-être qu'un véhicule de type Toyota double cabine vient d'être mis à sa disposition pour la signature de cet accord* » (N'Djaména Hebdo, 07-05-1998).

V. Pick-up.

DOUBLE VACATION n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux. Système mis en place depuis les années 70 pour faire face au nombre insuffisant des salles de classe dans l'enseignement primaire d'abord, dans l'enseignement secondaire ensuite. Ainsi, une même salle de classe est utilisée deux fois dans la journée : les élèves qui l'occupent le matin finissent leurs cours à midi pour laisser la place à leurs camarades qui viendront dans l'après-midi. [Pour faire face aux effectifs pléthoriques], « *d'autres solutions ont été tentées aboutissant à la multiplication des classes à double flux ou double vacation (matin/soir*)* » (Info-Tchad, 21-02-1990). « *Pour pallier le manque de salles et de tables-bancs*, le proviseur [du lycée Jacques Moudéïna] a dû recourir au système de double vacation* » (N'Djaména Hebdo, 30-12-1993). « *Outre les solutions consistant à introduire (pour l'enseignement de base) la double ou triple vacation (...), les bailleurs de fonds estiment qu'il faut réduire la part des budgets alloués à l'enseignement de base* » (N'Djaména Hebdo, 27-04-1995). « *La génération de la double vacation au système multigrade (...) nécessite un personnel compétent, expérimenté, formé pour et sans trop de problèmes sociaux* » (Tchad et Culture, octobre 1995). « *Qu'on nous fasse donc grâce des absurdités telles que nommer, par simple souci de « dosage », des instituteurs comme préfets ou sous-préfets (...), surtout qu'à côté on compte une centaine d'élèves par classe et par instituteur et que le système de double vacation est même institué* » (Tchad et Culture, novembre 1997).

V. École midi.

DOUCHE n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux. 1° Local où l'on peut se laver avec un récipient d'eau. Ça peut être une petite maison isolée où il y a des w.c. ou tout simplement, comme cela est souvent le cas, les w.c. entourés d'un secco*.

« Dépourvues de tout confort, parfois sans douche ni wc, certaines maisons de location de N'Djaména dont les baux ne cessent d'augmenter au fil du temps exaspèrent plus d'un locataire » (N'Djaména Hebdo, 13-04-1995). « Juste à l'entrée [des concessions* de N'Djaména], une petite construction annexe qui sert à la fois de douche et de latrines communes à tous les occupants » (Tchad et Culture, mai 1997). « En réalité, le local servant de douche étant fait de seckos*, il suffisait à Assane de revenir sur la pointe des pieds et de frôler la clôture pour que Françoise lui fasse un passage. Et à eux les ébats » (L'Observateur, 15-10-1997). « Une bonne manière d'éviter la maladie, c'est d'être propre. Une douche dans la concession* permet de se laver quand on veut » (Vivre au village, n° 75, s.d., p. 30).

2° Douche (prendre la -) loc. verb., écrit, oral, fréq., tous milieux. Se laver avec un récipient d'eau. « Mon oncle est debout, non loin de la fosse d'où sort une odeur miasmatique, sur les morceaux de contreplaqué humides et noirs où l'on s'assied pour prendre la douche, eux-mêmes posés à même le sol boueux, gris, où gisent des morceaux de savon blanc » (Moustapha, B., 2000, p. 300).

SYN. : prendre un bain* sens 2

V. Toilette.

DOUCHÉ, ÉE. adj., écrit, oral, fréq., tous milieux. Lavé, pas forcément grâce à une douche*. « Au réveil, après nous [une délégation ministérielle et un journaliste] être douchés, on nous convie au petit déjeuner. Notre méchoui de la veille auquel personne n'a touché est toujours là, planté sur la table » (N'Djaména Hebdo, 10-09-1998).

DOUCHER (SE-) v. pronom., écrit, oral, fréq., tous milieux. Se laver avec un récipient d'eau dans une douche*. [Madame X], « apporte un seau d'eau à la douche ! Je vais me doucher un peu. J'ai chaud » (Oral).

DOUKHANE n.m., écrit, oral, fréq., milieu musulman. Encens. « Certaines femmes utilisent des produits tels que les herbes ou l'encens (« doukhane ») pour procurer plus de plaisir à leur partenaire » (Tchad et Culture, mars 1998).

DOULOUF n.m. ou f., écrit, oral, fréq., tous milieux. Soupe* de patte de bœuf. « Une des particularités des préparations tchadiennes la plus courante est le doulouf, plat à base de jaret de bœuf, accompagné de gombos* ou d'autres légumes et condiments* (oignons, tomates, etc.) et de céréales (riz, fonio*...) réduites en bouillie ou en pâte* que l'on façonne en une grande galette » (Fournet, E., s.d., p. 48). « Faki Adoum aime beaucoup la moelle, et justement son épouse a préparé aujourd'hui une soupe* à la « Doulouf » avec un os plein de moelle » (Mabrouk, A. M., s.d., p. 122).

SYN. : koura-koura*.

1. DOUM, dum (de l'arabe) n.m., écrit, oral, rare, lettrés. (*Hyphaene thebaica*). Synonyme de palmier-doum*. « Le bois d'œuvre et de service fait appel au rônier* (*Borassus aethiopicum*) pour les lattes, au doum (*Hyphaene thebaica*) pour les perches, et à diverses essences pour le bois scié » (Raverdeau, F., 1997, p. 74).

« Certains palmiers doum* croissent en buissons au milieu d'autres doums aux troncs fourchus et de rôniers* aux feuilles en éventail » (Moustapha, B., 2000, p. 37).

DER. : doumeraie*.

SYN. : doumier*, hyphène, palmier-doum*.

2. DOUM *n.m. ou f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (Sud du Tchad). Musulman. « La crise actuelle n'est pas bêtement un conflit nord-sud, Doum-Kirdis*, Bananas*-Saras, Arabes*-Goranés (...), mais que celle-ci est une crise institutionnelle dont les causes sont une dégénérescence préméditée des structures de l'Etat » (N'Djaména Hebdo, 05-10-1995). « Si dès le bas âge, on dit à l'enfant que tel ou tel voisin est « kirdi* » ou « Doum », on lui inculque déjà des notions qui le prédisposent à l'intolérance » (N'Djaména Hebdo, 23-07-1998). « Quand on les [des tchadiens] interroge, tous s'accordent à reconnaître que le Tchad est divisé en deux groupes, les Sar, sudistes*, chrétiens, animistes* et les Doum, nordistes* musulmans » (N'Djaména Hebdo, 27-08-1998).

SYN. : arabe*, nordiste*.

ANT. : kirdi*.

DOUMA *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Boisson fermentée à base de miel. « Quelques minutes plus tard il [un chef de village*] nous faisait livrer à domicile une bourma* de douma et je goûtai là une autre préparation locale qui n'est autre que l'hydromel des anciens*, une bière de miel, préparée exactement comme le mérisse* (...) » (Mahuzier, A., 1964, p. 181). « Toutes ces boissons*, à part le Douma, sont à base de mil*. Elles ne se vendent pas n'importe où à N'Djaména, mais selon les configurations ethniques des quartiers*, chaque quartier* ayant imposé sa spécialité » (N'Djaména Hebdo, 11-04-1991). « Les boissons* camerounaise et tchadienne sont proposées [à Bangui] à des prix dissuasifs pour le Centrafricain moyen qui peut, lorsque les circonstances le permettent, s'offrir (...) le Douma, sorte de bière à base de miel » (N'Djaména Hebdo, 03-04-1997).

V. Argui, bière de mil, bili-bili, cochette, condron, djala, gala, mérisse, nylon.

DOUMERAIE *n.f., écrit, oral, rare, lettrés.* Lieu où il y a une concentration de palmiers-doums*. « La surexploitation des doumeraies (réduites à l'état de buisson) et le peu de rôneraies* existantes dans la zone [du Chari-Baguirmi], font que le commerce de ce type de bois est très réduit de nos jours » (Raverdeau, F., 1997, p. 74). [Le Bahr el Gazel] « ou fleuve des gazelles (...), n'offre qu'un morne paysage poussiéreux (...) entrecoupé de doumeraies et de mares, témoins de l'abondance d'eau à faible profondeur » (Le guide du Tchad, 2001-2002, p. 159).

DOUMIER *n.m., écrit, oral, rare, lettrés.* (*Hyphaene thebaica*). Variété de palmier. « Pour construire ce dernier [un toit], on utilise des chevrons (souvent produits à partir du doumier ou du rônier*) qui reçoivent le lattis, que l'on recouvre de nattes* ou de seccos*. Au dessus, la terrasse proprement dite en terre » (Raverdeau, F., 1997, p. 99).

SYN. : doum*, hyphène*, palmier-doum*.

DOUNGOUROU (du pounou « imbécile », une langue du Gabon) *n.m.*, écrit, oral, fréq., lettrés. Courtisan, flagorneur, subordonné obséquieux ou vil opportuniste. « Monsieur le premier ministre, sachez qu'à la nouvelle coordination [des partis de l'opposition], nous ne sommes pas vos doungourous » (N'Djaména Hebdo, 22-04-1993). « Une nuit, mon père* revient tard (...). Il est parti (...) discuter et prendre quelques verres de Negrita (boisson* appréciée des personnalités de cette époque) avec le chef de canton* entouré de ses doungourou » (N'Gangbet, M. K., 1993, p. 40). « Crois-tu vraiment qu'on peut mettre 660 milliards dans la poche ? (...) Une telle somme se met dans une valise et se fait transporter par un doungourou ! » (N'Djaména Hebdo, 05-11-1998).

REM. : ce terme s'écrit parfois sans s au pluriel.

DOUR-DOUR, dourdour *n.m.*, écrit, oral, fréq., tous milieux. Maison de forme carrée ou rectangulaire entièrement construite de torchis, y compris le toit qui forme une sorte de terrasse. « Cette case* [musulmane], appelée « dour-dour », est généralement frappée de cécity à l'instar de la case* ronde, sauf peut-être une ouverture sans volets donnant, comme la porte, sur la cour » (Lò yel k-ié, n° 3, août 1990, p. 64). « Il [un musicien] n'est plus revenu. Pourtant, c'est un gars qui aime bien le Tchad ; il a même chanté une chanson sur N'Djaména, malgré ses « Dour-Dour » et ses pourritures... » (N'Djaména Hebdo, 05-09-1991). « Les habitations [de Mongo] sont celles communes au Sahel : dourdour agrémentés au sommet de tuyaux de déversement en poterie » (N'Djaména Hebdo, 30-06-1994). « Gardolé, Bololo, Ridina, etc. vieux quartiers populaires [de N'Djaména] gardent leur ancienne armature avec des secteurs vétustes. Les dourdours y cohabitent avec les belles villas » (Tchad et Culture, juin 1994). [Lors de la guerre civile de 1979 à N'Djaména] « Boula remonta l'avenue du Canal. Toujours le même spectacle affreux s'offrait à ses yeux : dourdours éventrés, des cadavres déchiquetés » (Ousmane, M., 1994, p. 35). « Certains, avec l'habitude qu'ils ont acquise en France, ne sont pas capables de vivre dans des dourdour (cases* en banco*) » (Tchad et Culture, septembre 1999).

REM. : ce terme s'écrit tantôt avec un s, tantôt sans.

DOYEN.*n.m.*, écrit, oral, fréq., tous milieux. Personne respectable en raison de son âge ou de son expérience. « Les invités [de Télé-Tchad] se sont illustrés par leur civilité franchement obséquieuse. On donnait du « grand-frère* », du « doyen » et que sais-je encore ! » (N'Djaména Hebdo, 06-06-1991). « Il n'est pas rare de voir les familles n'gambaï, s'endetter de façon excessive pour honorer dignement la mémoire de leur doyen disparu (...) » (Lò yel k-ié, n° 4, août 1991, p. 28). « En effet, dans cette assemblée où personne ne savait avec précision son année de naissance, chacun jurait, l'index levé, que des deux prétendants [au trône de chef*] son champion était le doyen d'âge et donc le plus capable de présider aux destinées du village* » . (Ndjékéry, N. N., 1999, p. 31).

V. Grand, vieux.

DP, D.P. *n.m. ou f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Abrév. de Directeur de Publication. « Dix jours de détention préventive de la DP de «L'Observateur», c'est une première au Tchad » (Le Temps, 24-30/06/1998). « Excusez-moi le DP, mais il y a beaucoup de mauvaises langues qui seraient très contentes de vous faire publier n'importe quoi » (Oral).

V. Red-chef.

DRA-DEPH[dradɛf] *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Très petite quantité de boisson alcoolisée ou non, de fabrication artisanale, qu'une vendeuse donne au client pour goûter avant un achat éventuel. « Quelle que soit la boisson locale vendue, il n'est pas possible d'établir avec certitude le gain qu'on peut en tirer. Une bonne part est servie gratuitement au client qui doit d'abord goûter : c'est le «dra-deph» (N'Djaména Hebdo, 12-04-1991).

ENCYCL.: selon le journal *N'Djaména Hebdo*, ce terme est une « déformation de « droit du deph », c'est-à-dire droit du visiteur » à qui il faut donner au moins de l'eau potable pour le recevoir.

DRÉPANOCYTOSE *n.f., écrit, oral, rare, lettrés.* Maladie héréditaire caractérisée par une présence dans le sang des globules rouges en forme de faux. Elle peut se présenter soit sous une forme non pathologique (hétérozygote AS), soit sous une forme pathologique (homozygote SS). Dans le deuxième cas, la maladie provoque des crises très douloureuses, parce que l'oxygène n'alimente pas bien les cellules de l'organisme. « Une toux peut être banale. Mais il faut aller voir un médecin : si elle s'accompagne de fièvre (...), si le malade est en même temps atteint de malnutrition ou de drépanocytose » (Tchad et Culture, mars 2001).

DROIT COUTUMIER *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Ensemble des lois non écrites, conformes à la coutume* et aux croyances ancestrales d'une ethnie donnée et qui ne s'appliquent qu'aux membres de cette ethnie. Le droit coutumier est appliqué parallèlement au droit moderne ou est pris en compte par celui-ci. « En droit, on ne tient pas compte des différences sociales. On regarde d'abord à quel droit coutumier appartient le plaignant et la victime » [le défendeur] (Tchad et Culture, juin 1993). « En attendant l'élaboration du code civil tchadien, toute la société tchadienne met en application de façon concrète le droit moderne d'une part et le droit coutumier d'autre part » (N'Djaména Hebdo, 23-02-1995). « Si au niveau du droit musulman, les règles de succession et d'héritage sont suffisamment explicites, il en va différemment du droit coutumier où subsistent et coexistent en la matière plusieurs pratiques » (Tchad et Culture, mai 1998). « La création de la Cour Suprême ne se justifiait pas, non seulement à cause de la pénurie des magistrats, mais également parce que les citoyens n'avaient aucune connaissance juridique. C'était encore le règne du droit coutumier » (Tchad et Culture, février 2000).

V. Juge coutumier, jugement coutumier.

DROIT D'ÉCOLAGE V. ÉCOLAGE.

DROIT DE PLACE *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Taxe municipale que chaque vendeur paie pour occuper une place au marché. « *La mairie prélève 25 FCFA* par personne pour le droit de place* » [au marché] (Tchad et Culture, septembre 1998). [Les bouchers de N'Djaména] « *ne paient que les taxes communales, 200F par tête de bœuf et 7000F de droit de place mensuel* » (N'Djaména Hebdo, 30-03-2000). « *Un jour, on m'a fait payer deux fois le droit de place sans me donner en retour un ticket* », *s'indigne Madame X, vendeuse d'huile de karité** » (Tchad et Culture, novembre 2000).

DROIT DE TABLE *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Taxe que paie une femme à la maternité au moment de l'accouchement. Cet argent sert en principe à acheter des produits nécessaires à nettoyer la « table » sur laquelle la femme accouche. « *Les femmes refusent de venir* se faire accoucher par l'infirmier-accoucheur de la maternité* [de N'Djaména]. *Les avantages tels que les médicaments fournis gratuitement (la femme qui accouche ne paie que le « droit de table » : 500 F) n'y font rien* » (N'Djaména Hebdo, 21-04-1994).

DROMADAIRE V. CHAMEAU.

DUM [dum] V. DOUM 2.

DU N'IMPORTE QUOI, de n'importe quoi *loc. nom., écrit, oral, fréq., tous milieux.* N'importe quoi. « *Un policier m'a dit qu'à la télé on passe maintenant du n'importe quoi* » [en parlant d'un film sur l'excision*] (Tchad et Culture, décembre 1995). « *L'absence de débouchés et la tentation du gain facile les [des artistes des arts plastiques] obligent parfois à faire du n'importe quoi pour gagner de l'argent, s'apant ainsi les bases de l'inspiration artistique* » (Tchad et Culture, mai 1998). « *Les gens racontent de n'importe quoi. Ils ont même dit qu'il y a eu des troubles chez moi. Ce sont de faux problèmes* » (Le Temps, 01-07/09/1999). « *Ça, c'est vraiment du n'importe quoi. Tu dis du n'importe quoi. Je ne discute plus avec toi* » (Oral).

DUR (EN) *loc. adv., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Qui concerne une maison couverte de tôle et construite avec des matériaux tels que le ciment, le béton, les briques cuites, etc. « *Partout de nouvelles constructions, en dur, notez-le bien, de vraies maisons qui défieront les tornades* et non des cases* qu'il faut rafistoler à chaque saison des pluies*, ou même aller rebâtir quelques centaines de mètres plus loin* » (Mahuzier, A. et Bouquant, M., 1949, p. 9). « *La place actuelle de la cathédrale [de N'Djaména] n'était qu'un grand marché. Même la rue de Printania n'avait pas de maison en dur* » (Tchad et Culture, janvier 1978). « *Une bâtisse en dur, signe d'aisance dans cette partie du Tchad. Surtout quand on connaît le pouvoir d'achat de la masse rurale* » (N'Djaména Hebdo, 30-07-1992). « *Les maisons en dur : bien que construites en matériaux modernes, elles sont d'une qualité moindre par rapport aux villas de haut standing et de dimensions modestes* » (Tchad et Culture, juin 1994). [A Boum Kabir] « *la seule bâtisse « en dur », c'est-à-*

dire avec murs cimentés et toit de tôle, restait celle du dispensaire (construit en 1960 et pillé neuf ans plus tard » [par des partisans du Frolinat*] (Institut National des Sciences Humaines, 1994, p. 368). « *Au quartier Dombao [à Moundou], il est aussi prévu la construction d'un petit marché moderne en dur avec deux entrées* » (Tchad et Culture, février 2000).

V. semi-dur (en-)

DURER v. intr., oral, fréq., tous milieux. (Avec sujet humain). 1° Séjourner un certain temps. « *Mon oncle* est parti depuis longtemps à N'Djaména. Il a duré hein !* » (Oral).

2° Mettre longtemps. « *Tu as dit que tu reviendrais vite, mais tu as duré* » (Oral).

DWÉDÉ [duede] **déwe-dé, juwedé** n.m. ou adj., écrit, oral, fréq., tous milieux. (Centre et Nord du Tchad). Pâte alimentaire fabriquée à l'aide d'une machine rudimentaire par des vendeuses elles-mêmes. Elle est ensuite séchée au soleil, avant d'être mise dans des sachets. [Des N'Djaménoises*] « *se concentrent dans l'artisanat alimentaire : fabriques d'huile de karité* ou d'arachides*, de tourteaux ou de pâte d'arachides*, des friandises à base d'arachides*, des pâtes « dwédé », des beignets (...)* » (Cloutier, L. & Djibrine Sy, A., 1993, p. 20). « *Le retour aux gargottes est une contrainte face au coût élevé, des « plats de résistance » comme le plat de haricot au beurre de karité* ou autre dwédé [ont des prix] somme toute modiques* » (N'Djaména Hebdo, 30-06-1994). « *...Le Tchad, producteur du blé dur, connaissait le Déwe-Dé (les pâtes locales) avant l'invasion des [pâtes] italiennes via la Libye !* » (Le Temps, 06-12/05/1998). [Quand un couple n'a plus d'argent avant la fin du mois], « *le mari, l'épouse et les enfants viennent* souscrire un prêt [chez un commerçant], qui du pain, qui du juwedé (pâte de farine de blé), du sucre ou du thé* » (Tchad et Culture, décembre 1999).

V. Macaroni.

DYA V. DIA.